

Note de synthèse

Le massif vosgien est aujourd'hui confronté à une réalité inquiétante. Les sécheresses estivales et la baisse du débit des sources impactent fortement les fermes de montagne, déjà fragilisées par les contraintes topographiques et leur dépendance à la production herbagère.

Face à la raréfaction de la ressource en eau en été, certains producteurs prennent les devants. Au petit ballon, 2 exploitations agricoles, accompagnées par la chambre d'agriculture, le PNR du ballon des Vosges et l'agence de l'eau, testent des solutions complémentaires mêlant captage de source, stockage et solutions fondées sur la nature.

Objectif de ces installations : Ralentir, infiltrer, retenir l'eau

Projet « Fermes pilotes – Petit Ballon »

1. Contexte et lancement du projet

- Octobre 2022 : visite de la ferme de montagne du Krameterhof (Autriche), centrée sur la gestion et la rétention de l'eau en milieu montagnard à usage agricole.
- Automne 2022 : lancement du projet « fermes pilotes » sur le massif du Petit Ballon.
- Deux fermes identifiées : Ferme Kahlenwasen et Ferme Rothenbrunnen.

Partenaires impliqués :

- OXALYS : études et propositions d'aménagements.
- Chambre d'agriculture d'Alsace : diagnostics « Maestr'eau ».
- PNR Ballons des Vosges
- Agence de l'eau
- Rivière Haute Alsace

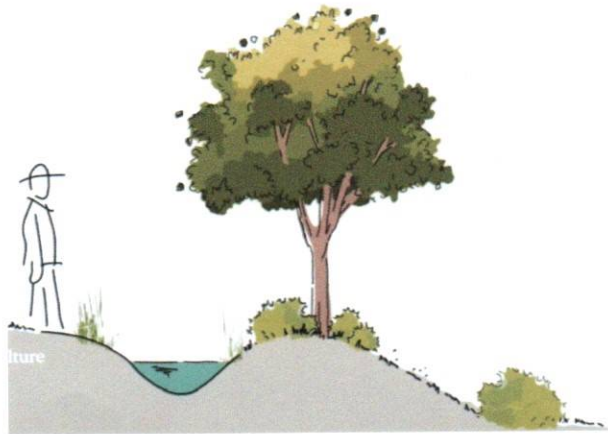
2. Aménagements proposés

Ferme du Rothenbrunnen

- Création d'un étang sous le col du Petit Ballon.
- Aménagement de deux étangs supplémentaires à la ferme-auberge.
- Captage d'une nouvelle source.
- Mise en place de fossés et tranchées.

Ferme du Kahlenwasen

- Installation de baissières (*fossés peu profonds sur les courbes de niveaux, conçus pour capter et infiltrer l'eau de pluie*)



- Création d'une mare.
- Profilage de fossés.

Autres aménagements

- Mise en place de toilettes sèches pour répondre à l'augmentation de la fréquentation (randonneurs et cyclistes).

3. Actions en cours

- Réalisation des études environnementales préalables aux aménagements.

4. Actions à venir

- Organisation d'une formation le 17 novembre 2025 au Petit Ballon :
« Fonctionnement des sources et aménagements (solutions fondées sur la nature) dans les fermes du massif des Vosges ».
- Lancement des travaux dès la finalisation des études environnementales.

5. Actions spécifiques de la Chambre d'agriculture (Ferme du Rothenbrunnen)

1. Réalisation du diagnostic eau « Maestr'eau ».
2. Rédaction du descriptif du projet.
3. Montage du dossier d'autorisation de travaux (captage de source)
4. Montage du dossier de subvention (captage et mare)
5. Suivi de la réalisation des travaux (captage et mare)
6. État des lieux des travaux effectués et des captages existants avec l'ARS.
7. Rédaction d'un article (parution prévue le 20 juin 2025 dans l'EAV-PHR).



mare non étanche à la ferme du rothenbrunnen (favorise l'infiltration de l'eau et la recharge des sources). Rôle de reserve incendie et abreuvement des animaux

